

EVALUATION DE DEPART PERMIS AUTO

Le principe de l'évaluation de départ :

L'intérêt de cette heure est de permettre une évaluation, aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de formation qui corresponde aux capacités de chaque élève. Cette fiche est un guide pour le formateur qui évalue les capacités de l'élève. L'évaluation est réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie fournie par un fournisseur agréé et conforme au R.E.M.C. Chaque catégorie de permis B et A (auto et moto), dispose d'une fiche d'évaluation de départ.

I - EVALUATION DE DEPART B - AUTO

Les diverses rubriques de la fiche d'évaluation B

1/ Les renseignements d'ordre général :

Ils seront recueillis lors du premier contact avec l'élève (âge, niveau scolaire, profession, compréhension de la langue française, l'élève porte-t-il des lunettes ? des lentilles ?). Un test de vue pourra être demandé (lire une plaque d'immatriculation devant vous par exemple) comme le sera demandé le jour de l'examen de conduite.

2/ L'expérience de la conduite :

L'expérience de la conduite antérieurement acquise par certains élèves facilite généralement l'apprentissage. On posera les questions suivantes : êtes-vous titulaire d'un permis de conduire ? avez-vous déjà conduit une voiture ? avec qui avez-vous conduit ? où avez-vous conduit ?

3/ La connaissance du véhicule :

Pour évaluer vos connaissances le formateur vous posera des questions sur la mécanique générale (sur la direction, sur la boîte de vitesses, sur l'embrayage, sur le freinage).

4/ Les attitudes à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière :

L'enseignant demandera à l'élève par exemple quelles sont ses attentes vis à vis de la formation. Il jugera également son niveau de motivation et de concentration.

5/ Les habiletés :

Le formateur regardera comment de manière spontanée vous vous installez dans le véhicule, comment vous manipulez le volant et si vous savez démarrer et vous arrêtez.

6/ La compréhension et la mémoire :

Le formateur évalue au cours de l'heure si vous avez une rapidité de compréhension ou pas et si vous mémorisez les explications données.

7/ La perception :

Les capacités perceptives de l'élève seront évaluées au cours d'exercices de conduite, le formateur utilise les doubles commandes, l'élève est au volant et dirige la voiture ainsi que les clignotants. Le formateur notera les quatre points suivants : 1) le sens de la trajectoire et du gabarit de la voiture 2) la capacité d'observation de l'environnement 3) le sens de l'orientation 4) la direction du regard.

8/ L'émotivité :

Les réactions émotives seront observées pendant toute la durée de la formation. On portera l'attention sur deux points : les réactions générales (paroles, gestes divers...) et la crispation des gestes.

Le déroulement de l'évaluation de départ B

Dans notre école de conduite SALESSE Formation, l'évaluation de départ dure exactement une heure et mêle pratique et théorie. Des questions sont posées au candidat par l'enseignant afin de connaître son approche et son rapport à la conduite. Une observation aura également lieu afin de voir comment l'apprenti conducteur prend en main le véhicule et s'il est à l'aise à son bord.

Les vingt premières minutes : Un petit entretien autour de la personnalité du candidat et de son rapport à la conduite aura lieu. L'enseignant lui demandera par exemple s'il a déjà un passé en tant que conducteur, mais aussi quelles sont ses attentes vis à vis de la formation. Il jugera également son niveau de motivation et de concentration

De la vingtième à la quarantième minute : L'enseignant observera la première prise en main du véhicule. Il demandera au candidat une installation au poste de conduite, de démarrer la voiture, d'enclencher la première vitesse, il pourra ainsi le guider et lui expliquer les pratiques de base, tout en analysant sa capacité d'apprentissage. L'enseignant briefera également le candidat sur les compétences clés à acquérir pour réussir à l'épreuve du permis de conduire et lui présentera le livret d'apprentissage et la fiche de suivi.

Enfin, les vingt dernières minutes, il préconisera un certain volume horaire et laissera au candidat le temps de poser toutes les questions qui lui viennent à l'esprit

Les conclusions de l'évaluation B

Après explication des résultats et signature de l'enseignant et de l'élève, un volet est remis à l'élève et un autre est conservé par l'école de conduite. Suite à cette heure d'évaluation, l'enseignant de la conduite pourra estimer le nombre d'heures qui lui semblent nécessaires avant que le candidat ne puisse se présenter à l'examen du permis de conduire. Attention cependant, car il ne s'agit que d'une simple estimation qui ne peut avoir une valeur contractuelle, le candidat ne devra la considérer qu'à titre indicatif. Le candidat est ensuite libre de continuer ou non sa formation à la conduite au sein de notre établissement.

Remarque : Il peut être parfois possible de procéder à une nouvelle évaluation pratique :

- A la demande de l'élève
- En cas de changement d'auto-école après plusieurs heures de pratique réalisées
- En cas d'échec à l'examen pratique
- En cas de dérogation aux 20 heures de conduite obligatoires

Mise à disposition

Ces documents explicatifs de l'évaluation sont portés à la connaissance du public par affichage dans les locaux de l'école de conduite, un exemplaire est disponible sur simple demande au secrétariat de l'école de conduite et téléchargeable sur notre site internet.